

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Etat de compte en rapport avec le fonds d'assurance du service civil pour l'exercice terminé le 31 mars 1933, conformément à l'article 21, Cha. 23, S.R.C., 1927.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Hanson (Skeena)—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

Durant chacune des années écoulées de 1928 à 1933 inclusivement, quelles ont été, à Prince-Rupert, Colombie-Britannique, les recettes fédérales brutes (a) de douanes, (b) des postes, (c) des télégraphes, (d) des pêcheries, (e) de l'impôt sur le revenu.

Par M. Duguay—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. De 1922 à date, quelle a été la dépense annuelle pour les automobiles de chacun des ministres, comprenant les chauffeurs, l'essence, l'huile, et autres dépenses inhérentes à l'entretien de ces automobiles.

2. De 1922 à date, quelle a été la dépense annuelle pour les wagons privés de chacun des ministres.

Par M. Heenan—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quel est, par acre, le coût approximatif de nettoyer la terre au lac Seul, Ontario, aux fins d'augmenter la capacité du lac Seul à emmagasiner de l'eau.

2. Jusqu'au 31 décembre 1933, quelle somme d'argent on a dépensée pour cette entreprise.

3. Combien d'acres ont été nettoyées jusqu'au 31 décembre 1933.

4. Quels sont les traitements des contremaîtres, et quelles sont les gages des ouvriers qui exécutent ces travaux.

5. Si on permet aux hommes de former un comité pour faire des représentations au contremaître au sujet des conditions d'emploi.

6. Si on achète tous les approvisionnements dans la ville de Winnipeg, au lieu de les acheter dans le district environnant, si oui, pourquoi.

7. Quel est le coût des pommes de terre débarquées à Hudson.

8. Quel est le coût de l'avoine débarquée à Hudson.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Gobeil, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Mackenzie King.

Et le débat continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

GEORGE BLACK,

Orateur.